



GOËLE R ANDO



## Bulletin de pré-inscription

A renvoyer à : Denise Vancaemelbeke  
4 rue de la Mottelette – 77280 Othis

Je désire m'inscrire au séjour dans le Cotentin à Port Bail  
du 27 mai au 2 juin 2018.

Nom(s) :

Prénom(s) :

Je joins à ma demande un chèque de .... (65 € par personne)  
à l'ordre de GoëleRando.

Signature :



## ANNEXE 12

### NOTICE D'INFORMATION

#### Séjour randonnées sur les chemins normands dans le Cotentin du 27 mai au 2 juin 2018



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association Goële Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018 avec assurance RC (IRA minimum). Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence avec assurance.

Nombre de participants : 25 personnes maximum

Dates : du 27 mai 2018 au 2 juin 2018

Mode de déplacements : voitures personnelles. Chacun doit organiser et prévoir son covoiturage éventuel.

#### PROGRAMME DESCRIPTIF :

##### **Dimanche 27:**

Départ de Dammartin à votre convenance pour une arrivée en fin d'après midi au Village Vacances. Apéritif de bienvenue.

##### **Lundi 28:**

*Matin:* randonnée accompagnée à la découverte de Port Bail et son histoire

Déjeuner au Village Vacances

*Après-midi :* randonnée accompagnée circuit « Le Cap » (approche en voiture 16km A/R).

Dîner et soirée au village vacances.

##### **Mardi 29 :**

Randonnées accompagnées à la journée (approche 110km A/R) avec pique nique.

*Matin :* Circuit « St Vaast la Hougue », ce parcours permet la découverte des fortifications de Vauban de l'île de Tatihou et St Vaast la Hougue

Acheminement en voitures jusqu'à Barfleur, un des plus beaux villages de France, où nous piqueniquerons

*Après midi :* randonnée à la découverte du circuit « Le Cap Lévi » de Fermanville à l'Anse du Brick. Parcours passant par le Cap Lévi, le fort Lévi, Port Pignot, et la plus grande rade artificielle du monde de Cherbourg).

Dîner et soirée au village vacances

**Mercredi 30 :**

Journée détente

Matin : visite d'un moulin à vent à Fierville les mines

Déjeuner au village vacances

Après midi : visite guidée de St Sauveur le Vicomte, son château, son Abbaye Bénédictine.

Dîner et soirée au village vacances.

**Jeudi 31 :**

Journée complète randonnées accompagnées avec pique nique, approche 110km A/R.

*Matin* : circuit « Port Racine » avec la découverte de la Hague

Pique nique le midi à Port Racine

*Après-midi* : circuit de « Jobourg » sur les traces des contrebandiers, les légendes de La Hague et le bout du monde et son phare Goury

Dîner et soirée au village vacances.

**Vendredi 1<sup>er</sup> :**

Randonnées sur la journée accompagnées avec pique nique le midi ( approche 80km A/R).

*Matin* : circuit de « Biville », ce parcours permet de découvrir les traces de Thomas Helye, la mare Vauville et son village classé, son château et les dunes de Biville qui culminent à 60m

Pique nique sur les dunes

*Après midi* : Découverte du circuit de « Flamanville », son église, son château, sa forêt, ses falaises, son sémaphore et son histoire

Dîner et soirée au village vacances.

**Samedi 2 :**

Départ après le petit déjeuner.

Le programme proposé constitue une base de randonnées avec des distances entre 12 km et 16 km par jour.

Il est adaptable sur place en fonction des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour et peut donc être modifié par le guide.

**HEBERGEMENT**

Nom : VVF de Port Bail

CP : 50580 VILLE : Port Bail

Le séjour est réservé en pension complète et en chambre double.

Distance de Dammartin : 380 km.

**COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 465 € (entre 20 et 25 personnes)

**Ce prix comprend :**

- La pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour, vin aux repas compris, café non inclus, un dîner terroir.
- Les draps, et linge de toilette fournis.
- Les randonnées avec accompagnateur.
- Les 3 pique-niques
- Les visites guidées
- Animations en soirée
- La taxe de séjour.
- Le pourboire au guide
- **L'assurance annulation**

**Ne sont pas compris :**

- Les frais de transports en covoiturage.
  - Supplément chambre seule sur demande 12€ par nuit
  - Les assurances facultatives (bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

**INSCRIPTIONS**

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de Denise Vancaemelbeke. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 65 € (chèque à l'ordre de Goële Rando).

Retourner ce bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Date limite des préinscriptions au plus tard le 15 janvier 2018 ou dès que l'effectif prévu sera atteint.

Votre inscription deviendra définitive après signature du contrat. Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

En cas d'annulation avant l'inscription, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

**Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

### **PAIEMENTS**

Acompte de 65 € avec la préinscription (encaissé en janvier).

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour soit 400 € à la signature du contrat (possibilité de payer ce solde en 4 chèques de 100€ (chèques encaissés au mois de février, mars, avril et mai 2018). Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Goële Rando.

### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Les participants sont invités à se regrouper par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais de déplacement (trajet A/R et les approches jusqu'aux sites des randonnées ou des visites).

### **RECOMMANDATIONS**

Nous vous rappelons qu'il s'agit principalement d'un séjour randonnées et qu'il convient donc d'être suffisamment entraîné à la pratique de la marche pour apprécier pleinement ce séjour. Equipement de base du randonneur indispensable.

De plus, lors d'un séjour vous êtes en groupe et devez en suivre les règles, notamment nous vous demandons de respecter, les guides, le groupe et le responsable, afin que tout se passe pour le mieux. Merci.

Amicalement,

Le Responsable Tourisme